



Special Olympics
Olympiques spéciaux
Canada



**Procédure et critères de sélection des athlètes
d'Olympiques spéciaux Québec sur Équipe Québec**

Athlétisme

JEUX D'ÉTÉ DU CANADA | ST. JOHN'S 2025
19-24 août, 2025

Les Jeux d'été du Canada 2025 se tiendront dans la région de St. John, province de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce sera l'occasion de célébrer la crème de nos jeunes athlètes canadiens ainsi que l'art et la culture de ce coin de pays.

La ville de St-John 2025 recevra plus de 5 000 athlètes et entraîneurs. Les Jeux du Canada 2025 c'est le plus grand événement multisports au pays, St John accueillera donc la prochaine génération de champions nationaux, internationaux et olympiques.

Comme plusieurs éditions les Jeux du Canada intégrera une catégorie Olympiques spéciaux permettant ainsi aux athlètes vivant avec une déficience intellectuelle de pouvoir vivre cette grande expérience.

Procédure de sélection – Athlètes Olympiques spéciaux Québec

Événement de qualification :	Coupe Excellence #3
Endroit et dates :	28-29 juin 2025, Laval
Contingent :	Maximum de 4 athlètes Olympiques spéciaux Québec (minimum de 2 hommes et 2 femmes)
Âge des participants :	Les athlètes Olympiques spéciaux doivent avoir moins de 35 ans au 31 décembre 2025 (nés en 1990 ou après).
Admissibilité :	<p>Tous les athlètes sélectionnés sur l'Équipe du Québec devront respecter les exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada- Avoir leur domicile permanent au Québec- Être membres en règle d'Olympiques spéciaux Québec et d'Athlétisme Québec en date de la compétition de sélection.- Être en mesure d'atteindre les standards de qualification avant la compétition de sélection (voir ci-dessous) <p>Prendre note que la participation à une édition antérieure de Jeux d'été/hiver Olympiques spéciaux Québec ou équivalent sanctionné par Olympiques spéciaux Québec ou Athlétisme Québec sera un atout lors de la sélection finale des athlètes.</p>

Épreuves au programme et normes des sélections

Femmes (2 épreuves)	Standards
<ul style="list-style-type: none">▪ Course 100m▪ Course 200m	<ul style="list-style-type: none">▪ En bas de 17 secondes▪ En bas de 40 secondes

Hommes (2 épreuves)	Standards
<ul style="list-style-type: none">▪ Course 100m▪ Course 200m	<ul style="list-style-type: none">▪ En bas de 15 secondes▪ En bas de 35 secondes

N.B. : Tous les athlètes qui seront sélectionnés devront **être présents au camp de préparation final de l'équipe qui se tiendra à Québec (13 et 14 juillet) et être disponibles durant toute la durée des Jeux du Canada.**

Processus de sélection des athlètes Olympiques spéciaux Québec sur l'Équipe du Québec (athlétisme)

Comité de sélection :

Transmettre l'intérêt de l'athlète via le formulaire à compléter et retourner à l'adresse courriel suivante avant le 4 mai 2025 : mlaidet@olympiquesspeciaux.qc.ca . À la suite de la réception de l'intérêt des athlètes à se voir sélectionné, un processus de filtrage sera fait par Olympiques spéciaux Québec en collaboration avec la section locale, l'entraîneur local et/ou le tuteur légal des athlètes présélectionnés pour valider que ces athlètes seraient aptes à participer aux Jeux du Canada. Les candidats présélectionnés recevront une invitation à participer à une réunion d'information virtuelle mi-mai (date à déterminer).

Le comité se réunira ensuite au terme des épreuves du Coupe Excellence #3. Il sera composé de l'entraîneur sélectionné pour les Jeux du Canada pour les athlètes Olympiques spéciaux Québec, du directeur des sports et du développement communautaire et de la coordonnatrice aux sports responsable de l'athlétisme Olympiques spéciaux Québec. Les membres du comité exécutif des programmes provincial pourront aussi être consultés au besoin.

À la suite des 2 épreuves, des points seront octroyés aux athlètes selon leur classement dans chaque épreuve et pour chaque genre comme suit :

1^{ère} place = 7 points

2^e place = 5 points

3^e place = 4 points

4^e place = 3 points
5^e place = 2 points
6^e place = 1 point
7^e place et + = 0 point

Les 2 athlètes masculins et les 2 athlètes féminins ayant obtenu le cumul des deux épreuves le plus élevé seront présélectionnés.

En cas d'égalité au pointage final cumulatif pour la dernière place disponible lors de la Coupe Excellence #3, les résultats obtenus lors du Championnat provincial 2025 permettra de départager les athlètes. Si cette compétition ne peut pas avoir lieu, un tirage au sort sera fait entre les athlètes détenant le même pointage.

Places non comblées lors de l'épreuve de qualification :

Advenant que des places demeurent vacantes à la suite de l'événement de sélection, Olympiques spéciaux Québec pourra décider de sélectionner des athlètes pour combler les places vacantes par un autre processus. Ces athlètes devront toutefois respecter les critères d'éligibilités.